

# Pour des agricultures solidaires...

**Pour Yves Somville, directeur du service d'études de la Fédération wallonne de l'agriculture, le développement du commerce international doit et peut se faire dans le respect de priorités évidentes : assurer l'approvisionnement des marchés intérieurs et assurer aux producteurs, et notamment aux producteurs familiaux, une rémunération décente.**

Classiquement, à la veille des grands rendez-vous de l'OMC, l'agriculture se retrouve à la une des médias. Ce fut encore le cas lors de la conférence de Cancun. Et chaque fois, les politiques agricoles des pays du Nord, principalement celle de l'Union européenne, sont vouées aux gémonies car considérées comme premières responsables des difficultés des paysans du Sud. Relevons notamment les attaques vis-à-vis des subventions octroyées à nos agriculteurs, qui maintiendraient les prix mondiaux à un niveau artificiellement bas, par le biais des restitutions à l'exportation.

## 127 euros par an

Divers éléments doivent toutefois être rappelés. Ainsi, la politique agricole européenne s'est transformée profondément depuis une douzaine d'années, entraînant une réduction drastique des prix garantis en vue de les rapprocher des prix mondiaux, tout en renforçant la maîtrise de la production. Des paiements directs vinrent d'ailleurs compenser partiellement ces diminutions de revenus. De plus, les accords du GATT de 1995, mis en place progressivement, ont réduit de manière importante les barrières tarifaires autrefois en vigueur, ainsi que les aides à l'exportation dont le budget a été divisé par trois depuis 1991. Elles ne représentent plus aujourd'hui que 8 % du budget agricole. Quant aux stocks européens tellement décriés, ils sont nuls, aujourd'hui, en viande bovine et sont très faibles en céréales ainsi qu'en produits laitiers.



Photo : Reporters

*Plaidoyer pour une agriculture durable, qui concilie les besoins des consommateurs et la viabilité des exploitations familiales.*

En ce qui concerne le coût de cette politique agricole, sachons que chacun d'entre nous ne débourse qu'environ 127 euros annuellement. Ce qui nous assure un approvisionnement en produits de qualité, issus d'une agriculture dont le caractère multifonctionnel s'accroît.

## Il y a PED et PED

A propos des relations Nord-Sud, une première remarque s'impose : les pays en développement (PED) forment un ensemble très hétérogène. Parmi eux, les PED membres du Groupe de Cairns (Brésil, Argentine, etc.) représentent la moitié des exportations agricoles des PED. Et en fait, les positions défendues par les gouvernements de ces pays ne concordent pas toujours avec les souhaits exprimés par les organisations paysannes. La plupart des hommes politiques défendent la vocation exportatrice de leur nation, faisant fi de la notion d'agriculture familiale. D'autres pays, par contre, tels certains Etats africains, sont davantage préoccupés par leur sécurité alimentaire.

Depuis quelques années, en étroite synergie avec diverses ONG et autres organisations, la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA) s'implique dans un dialogue approfondi avec les organisations du Sud. Un partenariat privilégié s'est même développé avec le CNCR, un mouvement paysan sénégalais.

Au travers de cette expérience, un élément majeur apparaît commun à l'ensemble des fermiers, où qu'ils se trouvent dans le monde : l'atomisation de la production face à la concentration des acheteurs. Dans ce cadre, le fait que l'OMC pousse à une concurrence extrême entre tous les producteurs se traduit par un bénéfice maximal pour les intermédiaires, grugeant tant les producteurs que les consommateurs.

## Responsabilité des pouvoirs publics

Toute politique agricole met en jeu des droits humains fondamentaux et se doit de répondre aux attentes des populations que sont, notamment, le droit à l'alimentation, l'accès aux ressources ou encore le respect de l'environnement. Si le commerce est nécessaire en soi, il ne peut avoir la prééminence sur ces éléments. Et le marché étant imparfait, leur concrétisation relève de la responsabilité des pouvoirs publics. Pour ce faire, des instruments minima tels qu'une protection à l'importation et la maîtrise de l'offre s'avèrent indispensables. Les prix agricoles doivent couvrir les coûts de production et assurer une rémunération décente de tous les agriculteurs. Pour la FWA et ses partenaires, le développement d'un commerce international solidaire doit donner la priorité à l'approvisionnement du marché intérieur, en évitant que des exportations ne déstabilisent les marchés internes d'autres pays. Dès lors que ces principes sont respectés, les subventions agricoles et la protection aux frontières sont légitimes. L'objectif étant que partout dans le monde, le principe d'une agriculture durable au sens large, répondant aux attentes des populations locales selon leurs sensibilités et priorités, basée sur des exploitations familiales, soit reconnu et défendu.

**Yves Somville**